



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DU REDRESSEMENT
PRODUCTIF
ET DU NUMÉRIQUE

CAROLE DELGA
SECRETARIE D'ÉTAT CHARGÉE DU COMMERCE, DE
L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 11 juillet 2014
N°212

Arnaud MONTEBOURG et Carole DELGA se sont rendus dans l'Hérault ce jour pour présenter l'Opération Interministérielle Vacances 2014 et en fixer les priorités

Chaque année l'Opération Interministérielle Vacances (OIV) amène les services de l'Etat à intensifier et coordonner leurs actions de contrôle et de prévention dans les départements touristiques, sur des secteurs liés aux vacances : hôtels, restauration, activités sportives et culturelles...

Pilotée par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), cette opération vise principalement à vérifier le respect des règles d'information du consommateur sur les prix et les conditions de vente, à contrôler la qualité et la sécurité des produits alimentaires, non alimentaires et des services, et à veiller au comportement loyal des professionnels.

L'OIV se poursuit jusqu'au 15 septembre 2014, Arnaud MONTEBOURG et Carole DELGA ont fixé pour cette année quatre priorités :

- **Les marchés forains** : les vacanciers, en quête d'authenticité, y recherchent des produits locaux et de qualité. Afin de préserver cette image valorisante, la DGCCRF renforce sa vigilance face aux pratiques commerciales trompeuses ou déloyales ;

- **La sécurité des activités sportives et de loisirs** : l'objectif est de permettre au consommateur d'acheter ou de bénéficier en toute confiance de prestations et produits sûrs. Outre un contrôle général des activités (bases de loisirs, sports nautiques ou motorisés...), les aires collectives de jeux et les articles de loisirs font l'objet d'une surveillance particulière ;

- **L'hébergement de vacances** : quel que soit le type d'hébergement (campings, locations saisonnières, chambres d'hôtes, y compris les hébergements atypiques de plus en plus recherchés au moment des vacances), les services de l'Etat veille à la sécurité des vacanciers et à la loyauté des offres, des classements ;

- **Le tourisme historique** : dans le cadre des commémorations de la guerre de 1914 et du débarquement de 1944, le tourisme historique entraîne l'organisation de nombreuses manifestations programmées durant tout l'été qui justifient une mobilisation et une vigilance particulières.

Les ministres rappellent que lors de l'OIV 2013, plus de 134 000 vérifications ont été effectuées dans 35 164 établissements. Celles-ci ont donné lieu à 2 738 procès-verbaux et 2 578 mesures administratives. La tendance infractionnelle reste mesurée, la plupart des infractions relevées par les services de l'Etat étant le reflet de contrôles ciblés.

Arnaud MONTEBOURG et Carole DELGA se félicitent de l'engagement des contrôleurs au service des consommateurs mais aussi des commerçants et des prestataires de services durant cette période estivale.

La DGCCRF publie sur son site un guide complet « Vacances 2014 » donnant un ensemble d'informations et de conseils aux vacanciers, disponible ici :

http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgccrf/documentation/ete_2014/Brochure_ete2014.pdf

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13

Cabinet de Carole DELGA : 01 53 18 44 06